

# INFORMATION AUX ADHERENTS

## BILAN DE L'ACTIVITE 2020 DU « LAC POUR TOUS »

### **BILAN DES ELECTIONS MUNICIPALES 2020 :**

- A l'occasion des élections municipales 2020, l'association a établi un questionnaire qu'il a remis à l'ensemble des candidats des 16 communes riveraines. Nous avons recueilli les réponses de la majorité des candidats. Nous avons sélectionné les réponses des candidats élus qui valent engagement pour le mandat à venir.
- Les réponses sont largement positives. Nous constatons une forte progression de l'idée de marchepied, en particulier si nous comparons aux réponses qui avaient été faites lors des élections municipales de 2014.
- Une sélection des réponses des candidats élus a été compilée et est accessible sur le site du Lac Pour Tous <http://lelacpourtous.weebly.com/municipales-2020.html>

### **MARCHE DU 25 JUILLET DU PARC MONTJOUX A CORZENT :**

- L'ouverture au 1<sup>er</sup> semestre 2020 des accès latéraux des parcs de Corzent et Montjoux au niveau du marchepied a rendu accessible et praticable le tronçon de Corzent à Montjoux. L'association a organisé cette marche pour marquer cette avancée importante. Elle a rassemblé une cinquantaine de participants.

### **CONTACTS PRIS A LA SUITE DES RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES :**

- Suite à ces élections, nous avons très rapidement sollicité des RDV avec plusieurs maires ou interlocuteurs locaux. Nous avons obtenu un RDV avec le Maire de PUBLIER, le Maire d'Evian, le Maire de THONON, le Maire de SCIEZ, la DDT74, la CCPEVA.
- Nous attendons plusieurs autres réponses.

### **RDV AVEC Jacques GRANDCHAMP, MAIRE DE PUBLIER LE 21 AOUT 2020 :**

- Ambiance conviviale. Le Maire fait part de sa volonté de faire avancer de façon efficace le dossier « servitude de marchepied ».
- Le dossier mis en route avec son prédécesseur est au point mort. Nous convenons d'une rencontre « tri-partite » : PUBLIER / DDT74 / Lac Pour Tous qui aura lieu suite à une invitation faite par le Maire de PUBLIER au Directeur de la DDT (M CHARPENTIER).
- Le Maire souhaite pouvoir rapidement parcourir le marchepied avec nous. RDV a été pris : ce fut le 25 septembre 2020.

### **LA MARCHE DU PORT D'AMPHION A EVIAN LE 25 SEPTEMBRE :**

- Etaient présents : Jacques GRANDCHAMP (Maire), 3 adjoints. Nous étions 3 pour LE LAC POUR TOUS
- Dans la bonne humeur, parcours fait en 2 petites heures avec un échange un peu vif avec une riveraine, vite radoucie par la diplomatie du Maire.
- Très positif !

### **LE PORT D'AMPHION :**

- Ce dossier a été relancé cet été par un article du Messenger et par l'initiative prise par quelques « Publiérans » contre ce projet.
- Le Lac Pour Tous a entamé une réflexion interne pour se déterminer sur ce projet.
- 

### **RENCONTRE AVEC LA DDT A LA SUBDI DE THONON LE 9 OCTOBRE :**

- Ce RDV devait initialement avoir lieu à Annecy en présence de M CHARPENTIER, Directeur départemental. Ce dernier a dû assurer un RDV avec le Préfet et c'est à THONON que la réunion a eu lieu en présence de 4 personnes de la Subdivision Thonon.

- Pendant 2 bonnes heures, nous avons évoqué les différents blocages. Nous avons constaté que la DDT avait réalisé un important travail pour dresser un état des lieux précis avec des outils spécifiques.

#### **RENCONTRE AVEC CHRISTOPHE ARMINJON LE 14 OCTOBRE :**

- Nous avons fait part de notre satisfaction de l'ouverture des portails des parcs Monjoux et parc de Corzent par l'équipe municipale en fin de mandat qui libère de fait le linéaire de Corzent au Parc Montjoux. Nous avons parlé de la meilleure façon de pérenniser ce cheminement puis de libérer le tronçon « parc Montjoux, port des pêcheurs ».
- A notre demande, un élu sera désigné pour être un interlocuteur pour l'association.
- Nous avons évoqué le dossier « signalétique » que nous avons mis en route il y a maintenant 2 ans pour indiquer l'ensemble des accès au Lac ainsi que les informations tout au long du linéaire de la servitude. Etant Président de Thonon Agglo, il pourra donner suite.
- Christophe ARMINJON se dit favorable à l'étude d'un projet de passerelle au-dessus du Pamphiot. Il indique qu'il prendra contact avec son homologue, côté Anthy.
- Nous avons évoqué la possibilité d'un accès au niveau de l'INRA qui permettra la découverte directe de la pierre A-mour et d'avoir un accès intermédiaire entre Montjoux et Corzent. Il trouve l'idée intéressante dans le cadre du Geoparc.
- Nous demandons la possibilité de rétablir l'ancien accès au lac au niveau du Port des Clerges ou à défaut au niveau du parc de Montjoux.
- Nous avons fait état de nos différentes contributions aux PLU, PLUi et SCOT. A sa demande, nous lui avons communiqué l'ensemble de ces contributions.

#### **RENCONTRE AVEC CYRIL DEMOLIS, MAIRE DE SCIEZ LE 9 DECEMBRE :**

- M DEMOLIS nous a reçu avec 2 adjoints. Ont été évoqués le dossier « signalétique » ainsi que le franchissement du Redon (avec Margencel) et du Vion (avec Excenevex).
- Des Rendez-Vous spécifiques à ces 2 franchissements seront organisés courant 2021.

#### **LA CHARTE DU LAC POUR TOUS :**

- Notre association a élaboré une charte dite « **Charte du Lac Pour Tous** ».
- L'intérêt de cette charte est d'une part de bien sensibiliser les marcheurs au respect des propriétés traversées.
- Il est aussi de comptabiliser les personnes qui adhèrent aux objectifs de l'association sans forcément en être membre. Ainsi, une forte adhésion à cette charte participera au poids que dont nous pourrions nous prévaloir auprès des différentes autorités.

#### **LA THESE D'ALICE NIKOLLI :**

- Alice NIKOLLI a présenté une thèse « *Accéder aux rives des lacs alpins : un droit aux espaces publics au défi de la privatisation (Annecy, Bourget, Côme, Léman)* » le 25 octobre 2019 et obtenu sa thèse avec félicitations du Jury.
- Elle vient d'être « lauréate du prix de thèse 2020 du Geoparc Mondial Unesco du Chablais.
- « Le Lac Pour Tous qui l'a encouragée et a travaillé de façon étroite à son Master et à sa thèse lui apporte ses félicitations.

#### **LA COMPTABILITE 2019 :**

- La Trésorière du LAC POUR TOUS a préparé la comptabilité 2019 que nous pensions présenter lors de l'Assemblée générale.
- En résumé, les comptes au printemps 2019 étaient positifs et s'élevaient à 4.701,81 Euros. A ce jour, ils s'élèvent à +5.185,25 Euros.

# Charte du « Lac pour Tous »

## **En signant cette charte, je soutiens les positions défendues par l'association:**

- *L'application de la loi sur la servitude de marchepied le long du rivage lémanique français doit progresser pour atteindre la continuité prévue depuis la loi sur l'eau de 2006 et les amendements de 2015.*
- *L'accès libre et permanent au littoral et aux domaines publics du littoral, ainsi que la signalisation de ses accès.*
- *L'autorisation de la baignade le long des propriétés publiques doit être autorisée partout où c'est possible.*
- *La protection du littoral, de sa biodiversité pour les zones officiellement répertoriées, de son paysage lacustre, de son patrimoine naturel, historique et culturel.*
- *Le soutien à toute intervention favorisant les déplacements doux et durables sur le littoral.*
- *Le droit à usage de la servitude de marchepied va de pair avec le respect de la propriété privée et de la protection de l'environnement ; la pratique du marchepied doit se faire dans une relation apaisée entre marcheurs et propriétaires.*

## **En Conséquence, je m'engage par la présente charte à :**

- ✓ *Respecter la propriété privée en veillant à bien passer sur le passage de la servitude réglementaire selon l'aménagement choisi par le propriétaire et sans pénétrer plus à l'intérieur de la propriété.*
- ✓ *Réserver les arrêts ou pauses de marche sur les linéaires des propriétés publiques.*
- ✓ *Respecter les arrêtés municipaux des communes traversées et des dispositions légales en général.*

NOM et Prénom :

Commune :

**Signature :**